

# Premiers secours dans le cadre de la pandémie de Covid-19

Les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible.

Art. R.4224-14 en vigueur depuis le 1er mai 2008



POMPIERS



SAMU



N° EUROPÉEN

## Que faire pendant les premiers secours ?

- ▶ Alerter le 15
  - ▶ Ne jamais intervenir sans masque (Porter de préférence un masque de type FFP2 ou à défaut de type chirurgical II ou II R)
  - ▶ Avant d'intervenir : s'équiper du masque, des lunettes de protection, des gants en vinyle et d'une blouse
  - ▶ Se laver / désinfecter les mains avant l'intervention
  - ▶ Mettre un masque chirurgical au patient s'il est conscient et sans gêne respiratoire
- Les gestes de premiers secours ne changent pas pour la majeure partie des accidents.

Respecter les consignes suivantes si la victime ne répond pas et ne respire pas :

- ▶ Réanimation cardio-respiratoire : les gestes et contacts nécessaires sont en contradiction avec les recommandations sanitaires. Réalisez impérativement le massage thoracique sans insufflations, avant l'appel au 15 qui donnera les consignes sur des gestes complémentaires en fonction de la situation.

## Que faire après les premiers secours ?

1. Désinfection du matériel utilisé
2. Déséquipement du SST :
  - ▶ Dans l'ordre, retirer :
    - 1) le tablier et la blouse : attraper au niveau des épaules et en tirant vers l'avant,
    - 2) la charlotte en attrapant sur le sommet de la tête,
    - 3) les gants,
    - 4) le nettoyage des mains,
    - 5) les lunettes en prenant les branches niveau des oreilles et les mettre dans un conditionnement pour nettoyage
    - 6) le masque par les attaches,
    - 7) nettoyage des mains.
3. Elimination des déchets
4. Lavage des mains ou friction avec SHA

### Centre de la main

-  47 rue de la Foucaudière  
49800 TRÉLAZÉ
-  02.41.86.86.41
-  02.41.86.60.06
-  [contact@centredelamain.fr](mailto:contact@centredelamain.fr)
-  [www.centredelamain.fr](http://www.centredelamain.fr)

### Centre anti poison et de toxico vigilance

-  CHU d'Angers  
4 rue Larrey  
49000 ANGERS
-  02.41.48.21.21
-  [www.centres-antipoison.net](http://www.centres-antipoison.net)



**SMIA SIÈGE SOCIAL**

25 Rue Carl Linné

BP 90905 - 49009 ANGERS CEDEX 01

Tel. : 02.41.47.92.92 - Fax : 02.41.68.17.16